Collecte et recyclage des déchets d'origine agricole

Syndicat Mixte pour le Traitement des Dechets Menagers et As

Auteur :

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
64010 Pau
Voir le site internet
Claire Allonneau
c.allonneau@smtd.info

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

75 000 tonnes de films plastiques neufs sont utilisées en France chaque année, soit une production d'environ 150 000 tonnes de déchets plastiques. Seul un faible pourcentage de ces quantités est traitée par incinération ou valorisation matière.

Sur le territoire du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (SMTD), ce sont 7 000 agriculteurs qui sont potentiellement producteurs de déchets de plastiques agricoles.

Plusieurs déchèteries constituent un exutoire pour de nombreux déchets agricoles, principalement en milieu rural. Ces déchets ainsi collectés sont éliminés par enfouissement dans le Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) du SMTD. Mais les pratiques interdites, comme le brûlage ou l'enfouissement des déchets en bout de champs sont encore fréquentes.

Des filières se structurent, *via* une collecte nationale (ADIVALOR) pour la récupération des :
- Produits Phytosanitaires Non Utilisés (PNUD)
- Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)

Mais rien n'est encore mis en place pour les déchets plastiques. Un projet de décret serait en cours de réflexion pour la mise en place d'une filière nationale de récupération des plastiques agricoles. Ce projet s'appuierait sur les initiatives mises en place au niveau local.

C'est pourquoi, anticipant le décret, le SMTD et ses partenaires, ont mis en place une collecte des plastiques agricoles (bâches d'ensilage, films d'enrubannage, films de serre, films de paillage, sacs d'engrais et big-bags) en vue de leur recyclage.

Inscrite à une échelle départementale, l'opération a été réalisée en collaboration avec Bil Ta Garbi, syndicat de traitement du Pays Basque et le secteur Centre du département (communautés de communes non adhérentes à un syndicat de traitement).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'opération de collecte et de recyclage des déchets agricoles doit permettre de :
- développer la récupération des déchets plastiques d'origine agricole sur le territoire du SMTD,
- favoriser l'implication des organisations professionnelles agricoles et des agriculteurs,
- limiter et diminuer la part des déchets d'origine agricole en déchèteries,
- responsabiliser le producteur de déchets,
- pérenniser la collecte,
- susciter l'émergence de nouvelles filières.

Cette initiative permettra aussi d'encourager le développement de la filière "Déchets plastiques" au niveau

national en s'appuyant sur un système local opérationnel concrétisé par des résultats.

Résultats quantitatifs

24 points de collecte ont été mis en place sur l'ensemble du territoire du SMTD.
296 agriculteurs ont participé à la collecte.
48 tonnes de films plastiques ont été collectées.

Pour mémoire les objectifs fixés étaient de :
- Participation des agriculteurs : 480 (sur un potentiel de 7 000 agriculteurs)
- Tonnage collecté : 56 tonnes de plastiques (sur un potentiel de 150 000 t)

Résultats qualitatifs

Dynamisme et responsabilisation des agriculteurs
La collecte a été efficace grâce :

- à la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)
- aux agriculteurs volontaires (contre rémunération) qui ont assuré la permanence au niveau des différents sites de collecte et ont regroupé les plastiques en un seul point pour le chargement des camions de transport de l'usine de recyclage.

Relais presse
Conférence de presse : bilan auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents au SMTD.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Points de collecte définis par la Fédération Départementale des CUMA (FDCUMA) selon les personnes relais disponibles.
- Collecte des plastiques sur des points de rassemblement, *via* la Fédération des CUMA.
- Accueil des agriculteurs sur chaque point :

  - demande de participations financières
  - vérification de la conformité des apports.

- Regroupement des plastiques sur des sites de collecte en vue du chargement des camions du transporteur de l'entreprise de reprise des plastiques.

Problème rencontré avec le repreneur des plastiques assurant le transport : le regroupement de 20 tonnes minimum de déchets plastiques pour l'enlèvement. Les frais de transport sont pris en charge par l'entreprise assurant la reprise des plastiques, à la condition que ceux-ci soient regroupés et remplissent un camion de 20 tonnes. Plusieurs points de collecte de l'Ouest du département n'ont pas atteint ce tonnage. De fait, cette entreprise a arrêté la collecte des plastiques. Un nouveau repreneur a accepté de prendre l'opération en cours et de collecter gratuitement les plastiques restants.

Les agriculteurs relais, ayant vérifié les apports de leurs collègues sur les points de regroupement, sont, dans l'ensemble, satisfaits de l'opération et sont de nouveaux volontaires dans le renouvellement de l'opération.

Des actions de communication ont relayé l'information sur l'opération à l'échelle du syndicat mixte auprès :
- des communes,
- des déchèteries,
- des EPCI adhérents au SMTD.

Moyens humains

Agriculteurs relais

Moyens financiers

Budget prévisionnel
Outils de communication : 3 150 € HT
Logistique de collecte : 13 790 €.

Budget réalisé
12 240,55 € HT

Plan de financement
Participation financière des agriculteurs 15 € TTC / apport (51 %)
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques (5 %)
Chambre d'Agriculture (8 %)
Crédit Agricole (6)
SMTD (30 %)

Moyens techniques

Points de collecte
Camion de transport (du repreneur des plastiques)

Partenaires mobilisés

- Fédération départementale des CUMA
- Chambre d'agriculture
- EPCI adhérents du SMTD
- Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
- Crédit Agricole

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération a été renouvelée en 2008 en attendant la mise en place de la filière au niveau national.

Difficultés rencontrées

Agriculteurs volontaires avec rémunération pour l'organisation des points de collecte

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | DECHETERIE | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions